



01.11.2016 - 09:11 Uhr

## **Assista Protection juridique ouvre un nouveau Service juridique à Neuchâtel.**

*Bern (ots) -*

Assista Protection juridique S.A. a annoncé officiellement l'ouverture d'un nouveau Service juridique à Neuchâtel, dès ce jour. Assista entend resserrer ainsi les liens de proximité avec sa clientèle, et plus particulièrement avec la région périphérique de l'Arc jurassien.

Fondée en 1968 à Genève, cette société experte dans la gestion de cas juridiques a démarré avec un simple bureau et une poignée de collaborateurs. Aujourd'hui Assista emploie environ 150 collaboratrices et collaborateurs sur 8 sites dans toute la Suisse et traite près de 41'000 ouvertures de dossier par an.

Assista a su se renouveler au cours de ces dernières années notamment en élargissant sa gamme de produits, mais également en se rapprochant de ses clients, en ouvrant des points de contacts dans toute la Suisse. En 1986, un Service juridique fut ouvert à Berne, puis un autre en 1987 à Zürich, et, en 1990, celui de Lausanne. Ensuite Assista s'est implantée à Bellinzzone en 1992, puis à Saint-Gall en 1994. Enfin, en 1996, le Service juridique de Bâle fut inauguré à Füllinsdorf.

Vingt ans après cette dernière implantation, Assista consolide et étend sa présence en Suisse romande. Cinq juristes et deux gestionnaires seront à disposition pour répondre aux besoins de protection juridique de leur clientèle neuchâteloise, où ils bénéficient d'un portefeuille important. En ouvrant un nouveau service juridique à Neuchâtel, la société sera encore plus proche de ses assurés neuchâtelois et Jurassiens, de ceux du Jura bernois et de Bienne romande, ainsi que de ceux des districts voisins du canton de Fribourg, soit des districts du Lac, de la Broye et de la Sarine.

À l'heure de la centralisation et d'une communication souvent distante et anonyme, Assista Protection juridique SA entend au contraire, par cette nouvelle présence, souligner l'importance d'une écoute et d'une communication humaine privilégiées, de proximité, afin de servir ses assurés au plus près de leurs attentes, conformément aux valeurs du TCS.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,  
yves.gerber@tcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100794967> abgerufen werden.